Guide d’accompagnement à la rédaction du projet pédagogique d’action passerelle convergente et ponctuelle

Programme de l’école maternelle - D’après le BOENJS n° 25 du 24 juin 2021

1.1. Une école qui accueille les enfants et leurs parents dans le respect mutuel de chacun …, l’équipe enseignante définit des modalités de relations avec les parents, dans le souci du bien-être et d’une première scolarisation réussie des enfants et en portant attention à la diversité des

familles.

1.2. Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants

L’école maternelle … joue aussi un rôle pivot à travers les relations qu’elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire.

(2). Objectifs

Pour les enfants

-Répondre aux besoins spécifiques des enfants de 2 - 4 ans.

-Favoriser la prévention des inégalités scolaires et une socialisation progressive des enfants.

-Développer des compétences relationnelles, sociales, culturelles... Période de création de ses premiers liens sociaux : jouer avec ses pairs, s’opposer, s’affirmer, apprendre les règles du vivre ensemble, s’ouvrir à son environnement, au monde ... Poursuivre l’acquisition des premières règles sociales dans un autre contexte que celui de la structure et la famille.

-Accompagner l'enfant dans sa séparation avec son milieu familial et pour préparer son entrée dans l'institution sociale qu'est l'école.

-Faciliter l’intégration scolaire, notamment par l’approche du « grand groupe » et la relation à d’autres adultes, ainsi que par l’accès progressif à l’école maternelle.

-Exister en tant que sujet dans le groupe.

-Créer un sentiment de sécurité et un climat de confiance : installer de nouveaux repères (locaux, personnes, langage,) en ayant auparavant.

Pour les parents

Améliorer la communication entre parents et école, faciliter la connaissance réciproque.

Les accompagner dans l'exercice de la fonction parentale.

Echanger sur les habitudes de l’enfant dans le but d’apporter une complémentarité éducative. Renforcer et créer des liens « parents/école »

Aplanir les ruptures entre l’école, la structure petite enfance et la famille.

Sécuriser les parents.

Pour les professionnels de la petite enfance et de l’Éducation nationale

Développer des liens école/structure petite enfance.

Collaborer entre professionnels pour enrichir la réflexion et rendre leurs actions complémentaires.

Travailler ensemble et développer des passerelles entre les différents lieux de vie de l’enfant (famille, structure petite enfance, école).

Développer une connaissance mutuelle : en partageant les pratiques respectives pour construire la confiance et élaborer un projet pédagogique commun.

3.Le rôle et répartition des tâches des intervenants

Le personnel référent comprend :

-les enseignants d'école,

-des éducateurs de jeunes enfants,

-l’auxiliaire de puériculture,

-des agents territoriaux spécialisés d'école maternelle (ATSEM), des auxiliaires de puériculture.

Chaque intervenant dans la « passerelle » a un rôle bien défini.

L'éducatrice de jeunes enfants (EJE) est chargée de l'accueil de la famille avec son histoire, sans jugement porté. Elle a un rôle d'accompagnement et de lien entre les différentes institutions école-passerelle-famille.

L'enseignante assure le lien pédagogique entre les parents et l'équipe scolaire, entre les activités menées dans la passerelle et le travail de liaison avec l'école.

Le rôle de l'auxiliaire de puériculture est de veiller à la sécurité physique des enfants.

L'ATSEM endosse le rôle de coéducateur au côté de l’enseignant.

4.Constats sur le profil des enfants et des élèves :

* Difficultés d’apprentissage de la lecture en CP (lecture des résultats des évaluations début de CP).
* Faible maîtrise de la langue, français langue seconde,
* Difficulté séparation mère/enfant
* Pas de structure de garde collective fréquentée
* …

Bilan de l’action

-remettre un outil mémoire de liaison : un livret d'accueil de l'école maternelle, une production de l’enfant, des photographies…

-constats de rentrée : pleurs…

**Exemples d’actions possibles :**

Exemple d’organisation des visites à l'école :

Les enfants de la crèche sont accueillis par groupes de 5 à 7 enfants durant 3 visites successives dans la classe de petite section avec la puéricultrice ou l'éducatrice de jeunes enfants (EJE) de 9h30 à 10h45. Pour cela, l’effectif de la classe de petite section sera réduit de moitié. Une des deux moitiés, par roulement sera accueillie par les classes de moyenne section et de grande section pour une expérience de « tutorat grands/petits ».

**La première visite** consistera à :

- Partager un moment collectif (« jeux de doigts », chants, écoute musicale).

- Participer à une activité choisie parmi celles des ateliers de la classe (peinture, perles, dessin, jeux de construction, pâte à modeler).

- Jouer dans la cour avec les enfants de la classe.

**La deuxième visite** consistera à :

- Expliquer aux futurs élèves les rituels du regroupement du matin (explications données par les élèves de la classe).

- Participer à un atelier avec une réalisation aboutie.

- Jouer avec les enfants de la classe dans la cour de récréation.

**La troisième visite** consistera à :

- Participer à une séance d’éducation motrice.

- Présenter les différents « coins jeux ».

- Jouer dans la cour avec les enfants de la classe.

**Comment impliquer les parents dans l’accompagnement ? :**

- planifier des rencontres plus tôt (ne pas attendre fin juin/début juillet).

- travailler en partenariat avec toutes les structures « petite enfance », avec la PMI...

- présentation du projet d’accueil des PS aux différents partenaires éducatifs.

- transmission d’un livret d’accompagnement de la rentrée (livret d’accueil) pour les parents et d’un livret en images expliquant l’école aux enfants.

- portes ouvertes (après midi avec un petit nombre de parents par exemple).

- rencontre parents-enseignants parfois dans une structure fédérative (centre social ou autre)

du quartier pour toucher plus largement des familles qui n’ont pas de mode de garde collectif.